

Évaluation de la prise en charge des filles en conflit avec la loi : Paroles et expressions des usagères de l'intervention sociale

LAABIDI Sami, Travailleur social, Tunisie

Introduction

Les enfants délinquants sont stigmatisés et exclus et ils font face à des réactions sociales négatives de répulsion : « *Il existe une tendance sociale conservatrice à stigmatiser les jeunes hommes et les enfants qui apparaissent dans les espaces publics.* »¹ Le processus de stigmatisation peut aller au-delà de cette société et s'étendre à ceux qui travaillent dans les institutions qui s'occupent des enfants, et cette tendance sociale augmente fortement lorsqu'il s'agit des filles délinquantes, en raison de considérations culturelles liées au contrôle social et sexospécifique des femmes.

Alors que l'intervention des travailleurs sociaux exige l'adoption d'attitudes professionnelles fondées sur l'objectivité et l'impartialité ; la prise en charge peut être influencée par les normes sociales qui peuvent imposer un contrôle particulier sur les filles, surtout si elles sont délinquantes. Cela nous amène à nous interroger sur la manière dont les travailleurs sociaux les représentent et par conséquent comment elles à leurs tours représentent la prise en charge. Nous nous demandons également dans quelle mesure ces représentations influent sur la relation d'aide en tant que cadre dans lequel s'inscrit la prise en charge sociale.

De ce travail, nous aspirons à révéler les représentations sociales mutuelles entre les filles en conflit avec la loi et les travailleurs sociaux. La pratique professionnelle repose en grande partie sur les interactions entre les parties de la relation d'aide qui sont déterminées par leurs représentations sociales et l'essence de la relation d'aide sociale est fondée sur une variété d'attitudes qui déterminent l'efficacité de la pratique professionnelle du travailleur social.

En réponse à ces questionnement et en s'appuyant sur la perspective analytique de l'interactionnisme symbolique ; Nous supposons que :

Hypothèse 1 : La travailleuse sociale représente la fille en conflit avec la loi en tant que coupable, ce qui crée des obstacles de communication tout au long du processus d'intervention et à la relation d'aide, alors que le travailleur social représente la fille en conflit avec la loi en tant que victime, ce qui augmente sa dépendance.

¹ Ali Jaidi, intervention spéciale auprès des enfants en conflit avec la loi, Ministère des Affaires sociales et Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Tunisie, 2008.

Hypothèse 2 : Les filles en conflit avec la loi considèrent que les services fournis par les travailleurs sociaux dans le cadre de la prise en charge sont circonstanciels et ne répondent qu'à une partie de leurs besoins matériels.

1. L'interactionnisme symbolique : cadre théorique d'analyse

Selon cette théorie, les rôles d'un enfant, homme ou femme, sont façonnés durant l'enfance par l'interaction avec les parents, les enseignants et au sein de groupes de camarades. L'éducation des hommes est axée sur la supériorité et le leadership tandis que l'éducation des femmes prend forme sur la subordination, la soumission et l'obéissance. Une fille est donc considérée comme plus faible et inférieure qu'un garçon, ce qui peut amener certaines personnes à la considérer comme ayant besoin d'assistance.

Les interactionnistes se sont centrées sur les interactions entre un individu avec les autres et avec son environnement. Elles s'appuient sur des observations personnelles et directes menées sur le terrain et attache de l'importance à la communication et à l'interaction entre des éléments du système social et considère que l'interaction est influencée par des normes et des impressions mentales.

Les interactionnistes croient que la compréhension des attitudes des individus avec lesquels nous interagissons est la prémisse pour interpréter les phénomènes sociaux et que le comportement est seulement « *produit de l'interaction humaine par l'utilisation de symboles et de signaux.* »¹ Cette interaction concerne le sens symbolique de la communication et son langage, ses signaux et ses symboles. Dans ce contexte, **Goffman**² considère que la vie sociale est un théâtre où le comportement d'une personne est différent de celui d'une autre, et il apprend dès l'enfance que son comportement social doit être proportionnel à des normes sociales spécifiques.

2. Cadre conceptuel : les concepts de base de cette recherche sont : la relation d'aide, la pratique professionnelle et les représentations sociales

2.1. La relation d'aide

La relation d'aide est le cadre dans lequel se manifeste la prise en charge. C'est une relation professionnelle à caractère humain qui uni le professionnel et le bénéficiaire.

Ainsi le respect de principe de l'alliance dans les pratiques de la prise en charge des enfants demande des efforts de la part des professionnels pour garantir un travail fondé sur des relations, un accompagnement, une association dont la finalité est le bien ultime de l'enfant.

1 Philip Jones, *Social Theories and Research Practice*, Translation of Mohammed Yassin Alkhawaja, Egypt Arab .Publishing and Distribution, Le Caire, 2010, p. 153

² Erving Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne : les relations en public*, les Ed de minuit, Paris, 1973.

2.2. Les représentations sociales

Ce qui est en jeu dans cette recherche est l'approche des écoles de psychologie sociale à la notion de représentations qu'on observe tout d'abord, chez Moscovici à travers son étude des représentations des Français de la psychanalyse.¹

Outre, **Denise Jodelet** identifia les représentations sociales comme : « Une sorte de connaissance spéciale, qui dans son sens général signifie une forme de pensée sociale et qui sont des modèles de pensée procédurale orientés vers la communication, la compréhension et le contrôle de l'environnement social. »²

2.3. La pratique professionnelle

Selon Marguerite ALTET³ : *« la pratique c'est la manière de faire singulière d'une personne, sa façon réelle, propre d'exécuter une activité. La pratique, ce n'est pas seulement l'ensemble des actes observables mais cela comporte les procédés de mise en œuvre de l'activité dans une situation donnée par une personne, les choix, les prises de décision ».*

La pratique comprend non seulement les activités professionnelles et les compétences dont elles ont besoin, mais aussi les valeurs, les principes et l'éthique qui encadrent et guident les professionnels pour optimiser leurs activités professionnelles.

Dans ce contexte, **Jacky Beillerot** considère que : *« Le concept de pratique a deux dimensions fondamentales : l'activité professionnelle et les normes et règles régissant cette activité »*⁴.

C'est sur cette base que la pratique professionnelle du travail social se compose des rôles et des activités professionnelles du travailleur social, d'une part, et des règles éthiques qui les encadrent, d'autre part.

3. Approche méthodologique de la recherche

Nous avons utilisé l'entrevue semi-directive comme outil de collecte de données utilisé dans l'approche qualitative en raison de considérations méthodologiques liées à ses nombreux avantages, y compris la flexibilité, étant donné la possibilité pour le chercheur d'intervenir pour interpréter, expliquer et reformuler les questions.

¹ Serge Moscovici, La psychanalyse, son image et son public, PUF, 1961, Paris, p11.

² Denise Jodelet, Représentation sociale : phénomènes, concept et théorie, in Psychologie sociale, sous la direction de Serge Moscovici, Ed PUF, Paris, 1997. p365.

³ Marguerite ALTET, « L'ANALYSE DE PRATIQUES Une démarche de Formation professionnalisant », RECHERCHE et FORMATION N° 35, 2000, pp, 25-41.

⁴ Jacky Beillerot, Analyse des pratiques et analyse institutionnelle, l'Harmattan, Paris, 2001, p171.

Le groupe de recherche est composé de 10 travailleurs sociaux qui interviennent auprès des enfants en conflit avec la loi dans les centres de défense et d'intégration sociale des 04 gouvernorats du Grand Tunis. Le groupe se compose de 03 travailleurs sociaux masculins tandis que le nombre de femmes est de 07.

Le groupe de recherche comprend aussi 10 filles en conflit avec la loi entre 16 et 18 ans licenciées du centre de correction des filles qui ont été pris en charge par les centres de défense et d'intégration sociale.

4. Résultats de la recherche

4.1. Évaluation de la relation d'aide du point de vue de la fille en conflit avec la loi

Les entrevues avec les filles ont montré une différence dans le niveau de satisfaction à l'égard de la relation humaine et professionnelle d'une fille à l'autre selon le genre de l'intervenant. Nous avons noté une tendance à exprimer la désirabilité de la nature de cette relation lorsque l'intervenant est un homme. En effet, ce dernier offre une atmosphère de confort d'attention et d'empathie. Les filles le représentent en l'espoir, le sanctuaire et le refuge.

Les déclarations de la plupart des filles montrent que leur relation d'assistance au travailleur social, qui se caractérise par la confiance, la proximité, l'empathie et la justification de la délinquance, a généré un état de dépendance envers lui et un comportement complémentaire qui se reflète dans la confiance absolue dans ses efforts pour les aider à s'adapter par l'intégration familiale, scolaire ou économique. Cela confirme la validité de notre hypothèse qui dit que le travailleur social représente la fille délinquante en victime, ce qui augmente sa dépendance.

L'indépendance de la jeune fille est le produit de son interaction avec le travailleur social à travers le processus de communication verbale et non verbale et les symboles utilisés dans la relation d'aide.

En revanche, la plupart des filles en conflit avec la loi ont exprimé de la peur et de l'anxiété en communiquant avec des travailleuses sociales et craignent de les traiter parce que leurs images sont liées à la cruauté, rigueur et fermeté résultant de modèles de communication.

L'utilisation d'expressions sociales d'entêtement et d'immatunité imprudente indique qu'une fille est dénigrée par une travailleuse sociale, ce qui réduit sa réceptivité à son égard, réduit son interaction au cours de l'entreprise et menace de rompre la communication.

Ces représentations et images négatives montrent des attitudes comportementales qui reflètent le rejet, la stigmatisation et le blocage des points d'entrée pour toute tentative d'ouverture et

d'interaction, ce qui aggrave les problèmes et les obstacles à la communication avec la fille délinquante.

En conclusion, nous considérons que la faible réactivité de la fille en conflit avec la loi au cours de la prise en charge est une réaction à la travailleuse sociale qu'elle représente comme coupable, ce qui confirme la validité de notre hypothèse de recherche préétablie.

4.2. Évaluation du rôle des travailleurs sociaux dans la réconciliation avec la famille

On a constaté que la plupart des filles appréciaient l'intervention sociale à ce niveau et ont confirmé qu'il y a eu un changement dans la nature des relations au sein du modèle familial qui apparaît dans la communication de la fille avec ses parents. Il y a une transition claire d'un modèle autoritaire de communication basé sur le contrôle par le père à un modèle différent dans lequel les filles sont autorisées à exprimer leurs points de vue et leurs besoins ; d'une famille multi-contentieux à une combinaison de bonnes relations interactives.

La réconciliation avec la famille pour un autre groupe de filles a permis de préserver le lien familial en acceptant la fille et en renversant certaines des attitudes parentales qui consistent à rompre la relation parentale avec la fille.

A travers ces contenus rhétoriques, nous pouvons conclure l'appréciation de ces filles pour les efforts professionnels des travailleurs sociaux et en reconnaissance de l'impact positif de l'intervention visant à la réconciliation familiale. Cela contribuerait à normaliser la relation avec les membres de la famille et à obtenir le genre de stabilité émotionnelle nécessaire à l'adaptation et à l'intégration sociale des filles.

Toutefois, la stabilité relationnelle des filles au sein de la famille demeure menacée, car la réconciliation ne concerne pas les problèmes apparents de communication sans inclure des troubles relationnels profonds qui peuvent nécessiter la médiation comme mécanisme de traitement familial. Certaines des filles interrogées ont soulevé plusieurs problèmes relationnels avec leur famille.

4.3. Niveau de satisfaction à l'égard des procédures d'intégration

Les entretiens ont montré que le projet d'intégration s'accompagne d'un sentiment de peur, d'anxiété et de confusion dues à leur manque de possibilités de formation professionnelle et à leur manque d'accès aux privilèges financiers promis par les travailleurs sociaux qui les aideront à se réintégrer l'école ou à s'insérer à la vie professionnelle.

Par conséquent, il y a un manque de visibilité quant à l'inclusion de la plupart des filles interrogées, avec un état de peur et de préoccupation quant à l'échec potentiel du projet d'intégration, en particulier dans la situation d'attente relativement longue et dans le manque de promesses que les filles ont reçues des travailleurs sociaux qui n'ont pas été réalisées.

En conclusion, l'évaluation de la prise en charge sociale par la fille en conflit avec la loi a montré que les travailleurs sociaux attachaient une grande importance à la réconciliation entre la fille et sa famille afin d'assurer sa stabilité émotionnelle et familiale en vue de son intégration. Egalement, l'intervention visait la réinsertion scolaire ou l'intégration économique de la fille, tout en négligeant le soutien psychologique et le renforcement des compétences de vie.

Conclusion

Nous avons essayé d'analyser la relation d'aide du point de vue des travailleurs sociaux et des filles en conflit avec la loi et avons constaté deux tendances différentes dans la nature de la relation humaine avec les filles en conflit avec la loi selon le genre de. Les résultats de la recherche sont donc identiques à la première hypothèse que nous avons initialement identifiée. À notre avis, il est nécessaire de déterminer comment les filles en conflit avec la loi évaluent la prise en charge sociale en fonction de leur niveau de satisfaction à l'égard de la relation entre l'aide et les services fournis dans le cadre de l'institution.

Ainsi, la deuxième hypothèse de la recherche est reformulée comme suit : Les filles en conflit avec la loi considèrent que les services fournis par les travailleurs sociaux dans le cadre de la prise en charge sont circonstanciels et ne visent que leur conciliation avec la famille.